

L'A31 bis se débloque, mais reste semée d'embûches

by La Gazette - mardi, février 23, 2016

<http://correspondances.fr/a31bis-se-debloque-mais-reste-seee-dembuches/>

Attendue depuis un quart de siècle, la décision gouvernementale du 12 février débloque le projet d'autoroute A 31 bis au long du sillon lorrain. Mais la perspective de péages sur les tronçons neufs et les polémiques sur les tracés tempèrent l'enthousiasme des collectivités.

La liaison autoroutière de 90 kilomètres entre Gye (Meurthe-et-Moselle) et la frontière luxembourgeoise se fera bel et bien. Les trois jours de décalage intervenus entre la date prévue de la décision du ministère de l'Environnement et le secrétariat d'Etat aux Transports et la remise effective de la copie gouvernementale dans la soirée du 15 février 2016 avaient ravivé les inquiétudes. Echaudées par un quart de siècle de patinage, les collectivités lorraines et des professionnels de l'industrie routière régionale en arrivaient à craindre un nouveau désistement, à l'instar de celui qui avait soldé le projet d'autoroute A32 en 2009. Or, l'autoroute A31, vieillissante, dangereuse et saturée par endroits, a grand besoin d'un réaménagement dont la Dreal, maître d'ouvrage, situe le coût entre 1,1 et 1,4 milliard d'euros selon l'option retenue.

Pilotage sans consensus

Le texte de Ségolène Royal et de son secrétaire d'Etat Alain Vidalies acte le principe d'un aménagement progressif de l'autoroute A31 en assortissant de concessions les tronçons neufs et les aménagements prévus entre le nord de Thionville (Moselle) et le Luxembourg. Il annonce un comité de pilotage qui associera dès le mois de mars 2016 les préfets de Meurthe-et-Moselle et de Moselle et les collectivités locales invitées à participer au bon déroulement du projet en vue d'engager une concertation fin 2017. Or, sur le secteur de la frontière luxembourgeoise, que traversent quotidiennement 80 000 travailleurs frontaliers, le consensus est loin d'être acquis.

Transports en communs en pointillés

La perspective de péages fait craindre une aggravation des bouchons.

La présidente de la communauté d'agglomération Portes de France – Thionville promet de mobiliser élus et citoyens contre une décision jugée scandaleuse.

Dans cette même agglomération thionvilloise, Patrick Luxembourger, maire Nouveau centre de Terville, se dit également « atterré » par la décision gouvernementale.

L'avocat d'affaires promet de mener une bataille juridique acharnée.

La décision gouvernementale entrouvre la voie à un transport public, mais l'évocation des « modalités éventuelles d'usage de l'infrastructure par des transports en commun (...) menées en collaboration avec le Grand-Duché de Luxembourg entre Thionville et Luxembourg » restent sibyllines.

Tollés et déminage

Le texte ministériel semble avoir pris acte du tollé soulevé par la perspective de couper en deux la ville de Florange et préconise d'étudier des variantes à la liaison A30-A31 initialement prévue. La concertation inclura « *a minima l'approfondissement du tracé présenté en débat public par l'emplacement réservé dans Florange et l'étude d'une variante se raccordant à l'A30 plus à l'Ouest au droit de Hayange* », formulation édulcorée qui n'évitera pas les empoignades.

En revanche, le texte désamorce en partie les polémiques à hauteur de l'agglomération nancéienne. Le barreau autoroutier Toul-Dieulouard, contesté par les associations environnementales, pourrait céder la place à l'hypothèse d'un élargissement de la RD 611. Dès ce mois de juin 2016, un observatoire des trafics permettra d'affiner les pistes de fluidification de la circulation dans le Grand Nancy.

Références

Décision du 12 février 2016 consécutive au débat public relatif au projet de liaison autoroutière entre Gye et la frontière luxembourgeoise.